

## Adoption

### Mon chien est-il de race pure?



Isabelle Borremans 11 Mars 2014

Lorsque vous venez d'investir plusieurs centaines de dollars pour un chiot de race, il est normal d'avoir des attentes élevées envers l'élevage. Cependant, êtes-vous bien certain de savoir ce qu'est un chien de race pure? Comment vous assurer que vous avez affaire avec un bon éleveur responsable? Voici les réponses à toutes vos questions.

La loi au Canada est claire! Selon le club canin canadien, « *c'est une infraction à la loi fédérale de vendre un animal comme étant de race pure et enregistré, ou admissible à l'enregistrement, s'il n'est pas enregistré en bonne et due forme, et le vendeur a l'obligation de fournir à l'acheteur un certificat d'enregistrement lui transférant la propriété du chien dans un délai de six (6) mois de la date de vente.* » Ce qui veut dire que le chien de race pure remis à sa nouvelle famille doit posséder une micropuce ou un tatouage avant de quitter l'élevage et les documents certifiés du Club Canin Canadien doivent être remis dans les six mois suivant l'adoption.

Soyez conscient que l'enregistrement d'un chiot ne veut pas dire qu'il ne présente aucun défaut selon son standard et il n'y a aucune garantie qu'il n'aura pas de problème de santé à long terme. Lorsque vous adoptez un chiot de race pure, vous devez savoir que personne ne peut vous demander un montant plus élevé pour faire l'enregistrement du chiot. Si l'éleveur vous propose un montant moins élevé sans papier, la personne vous arnaque, point final! Ne vous fiez jamais à la parole d'une personne. Exigez des preuves! Un élevage éthique va vous montrer tous les documents d'enregistrement des deux parents du chiot. Si la personne dit ne pas enregistrer les chiots, mais vous montre les papiers d'enregistrement des deux parents, c'est soit que les papiers des parents sont faux ou l'éleveur n'a pas le droit légalement de reproduire ses chiens.

Si vous souhaitez un chien de race, mais ne voulez pas investir plusieurs centaines de dollars, vous avez l'option de choisir un refuge qui se spécialise avec une race et ainsi vous aurez une bonne idée du physique et du tempérament de l'animal. Cette option, moins dispendieuse, permet aussi de donner une seconde chance à un animal dans le besoin. Le chien croisé est aussi un excellent choix. Cependant, pour les chiens mixtes, vous devez uniquement vous en tenir aux refuges, comme la SPCA. Aucun particulier ne devrait jouer à mère nature et reproduire des animaux qui pourraient, à long terme, causer beaucoup de tort. Depuis plusieurs années, certaines personnes prétendent être des éleveurs et offrent des races dites « hybrides » comme les « morky », « puggle », « goldendoodle » et autres qui en réalité ne sont que des croisements de différentes races.

Enfin, l'important n'est pas la « race » du chien, mais sa provenance. Encouragez l'éthique et le professionnalisme d'un élevage ou d'un refuge pour ainsi respecter l'être vivant avant tout, car le chien n'est pas un bien matériel.